

# NOS FORMATIONS

[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)



**IRTS** Paris Île-de-France  
**PARMENTIER**

**2019**  

---

**2020**

# Bienvenue à l'IRTS Paris Ile-de-France

**Vous trouverez dans ce livret la liste des formations diplômantes, certifiantes ou de spécialisation que notre Institut vous propose sur ses deux établissements et son antenne.**

IRTS Paris Ile-de-France  
Etablissement de Paris  
145, avenue Parmentier  
75010 PARIS

IRTS Paris Ile-de-France  
Etablissement de Melun  
8 bis, rue Eugène Gonon  
77000 MELUN

IRTS Paris Ile-de-France  
Antenne de Fontainebleau  
49, avenue Franklin Roosevelt  
77210 AVON

**Les rubriques des conditions d'accès vous permettront de connaître les prérequis nécessaires à votre inscription aux sélections.**

**Votre inscription aux sélections s'effectue exclusivement sur notre site Internet :**

**[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)**

**La validation de votre inscription et votre convocation aux sélections seront coordonnées par le service admission du lieu d'inscription :**

Admission Paris  
admission75@parmentieridf.fr

ASS, CAFERUIS, CAFDES, DEIS  
Tél. : 01 73 79 51 13

TISF, ME, EJE, CESF  
Tél. : 01 73 79 51 15

ES  
Tél. : 01 73 79 51 16

AS  
Tél. : 01 73 79 52 30

AES  
Tél. : 01 73 79 52 38

Admission Melun  
admission77@parmentieridf.fr  
Tél. : 01 78 49 60 10

Admission Fontainebleau  
Irts77fontainebleau@parmentieridf.fr  
Tél. : 01 78 49 60 90

**Pour obtenir des informations complémentaires, nous vous proposons des réunions d'information Métier ainsi que des Journées Portes Ouvertes.**

**Nous vous invitons à consulter l'agenda de ces évènements sur notre site Internet.**

## Journées Portes Ouvertes 2019-2020

Paris	23 novembre	2019	de 10h	à 16h
Melun	30 novembre	2019	de 10h	à 16h
Paris	29 février	2020	de 10h	à 16h
Melun	7 mars	2020	de 10h	à 16h
Fontainebleau	21 mars	2020	de 9h30	à 13h

# Sommaire

DEAES	Accompagnant Educatif et Social	4
DEAS	Aide-Soignant	6
DEAS	Aide-Soignant Parcours Modulaire	8
DEAF	Assistant Familial	10
ASG	Assistant de Soins en Gériatrie	12
DEME	Moniteur Educateur	14
DETISF	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	16
DEEJE	Educateur de Jeunes Enfants	18
DEES	Educateur Spécialisé	20
DEASS	Assistant de Service Social	22
DECESF	Conseiller en Economie Sociale Familiale	24
PREPA	Prépa aux écoles du social	26
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale	28
CAFDES	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale	30
PREPA	Prépa à la sélection CAFDES	32
DEIS	Ingénierie Sociale	34

# Accompagnant éducatif et social

## La profession

L'**Accompagnant Éducatif et Social** accompagne les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes vieillissantes et les familles dans les actes essentiels du quotidien et dans les activités de la vie sociale, scolaire ou de loisirs.

L'**Accompagnant Éducatif et Social** vise à favoriser l'autonomie des personnes accompagnées et contribue à leur épanouissement à domicile, en structure collective et dans le cadre scolaire et social selon leur projet de vie.

## Deux parcours de formation :

- **Parcours Complet.**
- **Parcours Certificat de Spécialité Complémentaire.**

## Les conditions d'accès à la formation

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

#### PARCOURS COMPLET

##### Une épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 1H30.

L'épreuve est destinée à apprécier l'intérêt du candidat pour les actualités médico-sociale, sociale, économique, éducative et les aptitudes à l'expression écrite ; cette épreuve se traduit par un questionnaire de 10 questions.

Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité pour les titulaires d'un Baccalauréat, d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV, d'un diplôme européen ou étranger réglementaire admis en dispense du Bac (Attestation délivrée par le CIEPENIC-NARIC), du DEAF, du DEAS, du DEAP, du BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou Accompagnement Soins et Services à la personne ou Assistant Animateur Technicien, du BEPA Services aux Personnes, du CEFP suivi du CQP Assistant de Vie, du CAPA Service en Milieu Rural, du CAPA Assistant Technique en milieu familial ou collectif, du CAP Petite Enfance, du CAP Services aux Personnes et Vente en Espace Rural, du titre ADVF et du titre professionnel Assistant de Vie ainsi que les lauréats de l'institut de l'engagement.

##### Une épreuve orale d'admission d'une durée de 30 minutes.

L'épreuve est destinée à évaluer les aptitudes relationnelles, la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans la formation et l'exercice de la profession.

Le candidat dispose d'un temps de 30 minutes pour préparer l'épreuve orale à l'aide d'un questionnaire.

Le jury est composé d'un formateur et d'un professionnel.

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU V

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social classé Niveau V est délivré par la DRJSCS au nom du Ministère chargé des Affaires Sociales. (Décret du 29 janvier 2016).

### 3 spécialités :

- **Accompagnement de la vie à domicile**
- **Accompagnement de la vie en structure collective**
- **Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

## PARCOURS CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ COMPLÉMENTAIRE

Les candidats titulaires du DEAES souhaitant obtenir une spécialité différente de celle acquise au diplôme, du DEAMP, DEAVS ou de la Mention Complémentaire Aide à Domicile sont **dispensés des épreuves d'admission. Ils prennent contact directement avec les responsables de formation.**

**Pour des informations complémentaires**, le candidat peut télécharger sur le site internet de l'IRTS, [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr) : le règlement d'admission, le projet pédagogique, le calendrier de la formation, le devis et les annales.

## La durée de la formation

**PARCOURS COMPLET - Formation organisée en alternance sur 12/13 mois (Paris et Fontainebleau) ou 18 mois (Melun) : 15 semaines de cours théorique (525 heures) et 24 semaines de stage pratique (840 heures)**

**PARCOURS CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ COMPLÉMENTAIRE Formation organisée sur 4 semaines de cours théorique (147 heures) et 5 semaines de stage pratique (175 heures).**

## Les allègements de formation

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme déjà obtenu.

## Nombre de places

### PARIS / MELUN / FONTAINEBLEAU :

**58** FORMATION INITIALE, financement de la formation par le Conseil Régional d'Ile-de-France

**112** CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION / CONTRAT D'APPRENTISSAGE PRO-A de reconversion ou promotion CPF, COMPTE PERSONNEL DE FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI financés par Pôle Emploi SALARIE EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE, CPF de Transition Professionnelle

## La VAE

Pour les conditions d'accès par la VAE, **consulter la rubrique «VAE» sur notre site Internet.**

# Accompagnant éducatif et social

## La formation théorique (15 semaines)

### 525 HEURES

**DONT 378 HEURES DE SOCLE COMMUN ET 147 HEURES DE SPÉCIALISATION AU CHOIX DONT**

- Accompagnement de la vie à domicile.
- Accompagnement de la vie en structure collective.
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Ces heures sont réparties en 4 domaines de formation (DF).

- DF1 :** Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126 h) et 14 heures de spécialisation
- DF2 :** Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98 h) et 63 heures de spécialisation
- DF3 :** Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63 h) et 28 heures de spécialisation
- DF4 :** Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70 h) et 42 heures de spécialisation

## La formation pratique (24 semaines)

### 840 HEURES

réparties sur 2 ou 3 stages dont un au moins de 245 heures (7 semaines) couvrant les 4 domaines de formation en lien avec la spécialité choisie.

## L'évolution de carrière

Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveaux supérieurs et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du social ou du sanitaire.

## Les prises en charge financières possibles

### FORMATION INITIALE

Formation financée par la Conseil Régional d'Ile-de-France : 58 places dont 38 pour la spécialité Accompagnement de la vie à domicile et 20 pour la spécialité Accompagnement de la vie en structure collective.

Les demandeurs d'emploi : se renseigner auprès du Pôle Emploi pour une éventuelle prise en charge.

### SALARIES / COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

**Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.**

### AGENTS DE L'ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

### CONTRATS EN ALTERNANCE

- Pro-A de reconversion ou promotion par alternance.
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage.

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

## Les aides financières possibles

Les candidats peuvent prétendre aux aides suivantes :

### Auprès du Conseil Régional

- Bourse Régionale.

### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION :** Ecrit 30 € - Oral 40 €

**TARIF DE LA FORMATION :** 183 € / an de droits d'inscription pour les stagiaires en formation initiale. 12 € / H pour la formation théorique, soit un total de 6 300 € pour tous les autres stagiaires.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

La pré-inscription s'effectue exclusivement sur notre site internet :

[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

Pour la procédure détaillée, téléchargez le règlement d'admission sur notre site internet.

### VOS CONTACTS

#### ADMISSION

**Paris**  
**Secrétaire pédagogique**  
Marie-France TURGOT  
01 73 79 52 38  
MFTURGOT@parmentieridf.fr

**Melun & Fontainebleau**  
01 78 49 60 10  
ADMISSION77@parmentieridf.fr

**Melun & Fontainebleau**  
**Secrétaire pédagogique**  
Aura BORHA  
01 78 49 60 12  
ABORHA@parmentieridf.fr

#### PÉDAGOGIE

**Paris**  
**Responsable de Formation**  
Jainobai OWARISH  
01 73 79 52 36  
JOWARISH@parmentieridf.fr

**Melun**  
**Responsable de Formation**  
Caroline VERRIER  
01 78 49 60 30  
CVERRIER@parmentieridf.fr

**Fontainebleau**  
**Responsable de Formation**  
Marie-Pierre PANCRAZI  
01 78 49 60 90  
MPPANCRAZI@parmentieridf.fr

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU V

Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant est un Diplôme de Niveau V délivré par le Ministère de la Santé.

(Arrêtés du 22 octobre 2005 et du 22 novembre 2005 modifiant l'Arrêté du 25 janvier 2005, Décret du 31 août 2007).

## La profession

**L'Aide-Soignant** exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.

Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

**L'Aide-Soignant** accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'Aide-Soignant participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

## Les conditions d'accès

### CONDITION D'ÂGE

Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation.

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

**Une épreuve écrite d'admissibilité** (2 heures)

- à partir d'un texte de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social,
- à partir d'un questionnaire portant sur des notions de biologie humaine et des questions mathématiques de base.

Dispense de l'épreuve écrite, pour les titulaires soit :

d'un Diplôme ou titre de Niveau V du secteur Sanitaire ou Social, d'un Diplôme ou titre de Niveau IV, d'un Diplôme étranger permettant l'accès à des études universitaires.

**ou** : être étudiant en I.F.S.I. non admis en 2<sup>ème</sup> année du D.E.I.

**Consultez le détail des diplômes dispensant de l'épreuve écrite sur notre site internet.**

**Une épreuve orale d'admission :**

un entretien (20 min) avec un jury portant sur le domaine sanitaire et social et la motivation du candidat.

**Consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.**

**Nature des épreuves de sélection :**

**consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

## La durée

Pour les stagiaires en formation initiale ou en situation d'emploi :

**une formation professionnelle en 10 mois.**

Pour les stagiaires en Contrat d'Apprentissage :

**une formation professionnelle en 16 mois.**

Pour les stagiaires en Contrat de Professionnalisation :

**une formation professionnelle en 18 mois.**

## La VAE

Pour les conditions d'accès par la VAE, **consulter la rubrique «VAE» sur notre site Internet.**

## Nombre de places

**PARIS : 65** dont  
**20** (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

## La formation théorique

**595 HEURES** en centre de formation,  
réparties en 8 modules :

<b>M1 :</b>	Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	(140 h)
<b>M2 :</b>	L'état clinique d'une personne	(70 h)
<b>M3 :</b>	Les soins	(175 h)
<b>M4 :</b>	Ergonomie	(35 h)
<b>M5 :</b>	Relation-communication	(70 h)
<b>M6 :</b>	Hygiène des locaux hospitaliers	(35 h)
<b>M7 :</b>	Transmission des informations	(35 h)
<b>M8 :</b>	Organisation du travail	(35 h)

## La formation pratique

**840 HEURES** De stages pratiques (6 stages de 140 h)

## Les aides financières possibles

Les candidats peuvent prétendre aux aides suivantes :

### Auprès du Conseil Régional

- Bourse Régionale.

### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

## Les prises en charge financières possibles

### Voie classique

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France - **nombre de places limité.**

### Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

**Auprès d'un O.P.C.O.** (Opérateurs de compétences).

- Bénéficiaire d'un CPF de Transition Professionnelle.

### Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière :

Depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «**maintien de salaire**» pendant leur congé formation. **Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

### Situation d'emploi / statut stagiaire de la formation professionnelle :

- Salarié en C.D.I. dans la fonction.
- Bénéficiaire d'un Contrat de professionnalisation.
- Bénéficiaire d'un Contrat d'Apprentissage

Démarches à effectuer auprès de l'ADAFORSS des Métiers du Social et Médico-social.

**Courriel : [contact@adaforss.fr](mailto:contact@adaforss.fr)**

**01 45 61 17 89**

**Site : [www.adaforss.fr](http://www.adaforss.fr)**

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

TARIFS
<b>FRAIS DE SÉLECTION :</b> Ecrit 40 € - Oral 50 €
INSCRIPTIONS
<b>OUVERTURE :</b> dès septembre Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : <a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a> Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.
VOS CONTACTS
PÉDAGOGIE
<b>Paris</b> <b>Responsable de Formation</b> Mourad MATHLOUTHI 01 73 79 51 22 <a href="mailto:MMATHLOUTHI@parmentieridf.fr">MMATHLOUTHI@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Janelle JOVINAC 01 73 79 52 30 <a href="mailto:JJOVINAC@parmentieridf.fr">JJOVINAC@parmentieridf.fr</a>
CALENDRIER DES SÉLECTIONS
<b>Voir sur notre site Internet</b>

# Aide-soignant Parcours Modulaire

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU V

Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant est un Diplôme de Niveau V délivré par le Ministère de la Santé.

*(Arrêtés du 22 octobre 2005 et du 22 novembre 2005 modifiant l'Arrêté du 25 janvier 2005, Décret du 31 août 2007).*

Concerne les titulaires  
des diplômes suivants :

**DEAVS, DEAMP, TITRE ADVF ET LES CANDIDATS  
POST-VAE DISPENSÉS DE CERTAINS MODULES.**

## La profession

**L'Aide-Soignant** exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier.

Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

**L'Aide-Soignant** accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluriprofessionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'Aide-Soignant participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

## Les conditions d'accès

### ÊTRE TITULAIRE

(lors de l'entrée en formation) de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) ou Mention Complémentaire d'Aide à Domicile.
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP).
- Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles ou être candidat post-VAE.

### SATISFAIRE AU PROCESSUS DE SÉLECTION

- Admissibilité : Sur dossier.
- Admission : Entretien de motivation.

## La durée

Selon les dispenses de modules.

## Nombre de places

PARIS

40

1 session





# Aide-soignant Parcours Modulaire

## Contenu de la formation en PARCOURS COMPLET

**595 HEURES** en centre de formation,  
réparties en 8 modules :

<b>M1 :</b>	Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne 4 semaines de stage clinique	(140 h) (140 h)
<b>M2 :</b>	L'état clinique d'une personne 4 semaines de stage clinique	(70 h) (140 h)
<b>M3 :</b>	Les soins + AFGSU niveau 2 8 semaines de stage clinique	(175 h) (280 h)
<b>M4 :</b>	Ergonomie 2 semaines de stage clinique	(35 h) (70 h)
<b>M5 :</b>	Relation-communication 4 semaines de stage clinique	(70 h) (140 h)
<b>M6 :</b>	Hygiène des locaux hospitaliers 2 semaines de stage clinique	(35 h) (70 h)
<b>M7 :</b>	Transmission des informations Pas de stage.	(35 h)
<b>M8 :</b>	Organisation du travail Pas de stage.	(35 h)

**840 HEURES** De stages pratiques

Les lieux de stage sont choisis par l'institut de formation en fonction des objectifs d'acquisition de la compétence.

## Contenu de la formation en PARCOURS MODULAIRE

### DIPLÔME

- Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale ou Mention Complémentaire d'Aide à Domicile.  
**Modules à suivre et à valider : 2, 3, 6 et 8.**
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique.  
**Modules à suivre et à valider : 2, 3, 6.**
- Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles.  
**Modules à suivre et à valider : 2, 3, 6, 7 et 8.**
- Post-VAE.  
**Modules à suivre et à valider :** en fonction de la décision du jury.

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

- Bénéficiaire du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi.
- Salarié en formation professionnelle continue.
- Contrat de Professionnalisation.

### TARIFS

**FRAIS DE DOSSIER : 50 €**

### INSCRIPTIONS

**OUVERTURE :** dès septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet :

**[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)**

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

### VOS CONTACTS

#### PÉDAGOGIE

**Paris**

**Responsable de Formation**

Mourad MATHLOUTHI

01 73 79 51 22

[MMATHLOUTHI@parmentieridf.fr](mailto:MMATHLOUTHI@parmentieridf.fr)

**Secrétaire pédagogique**

Janelle JOVINAC

01 73 79 52 30

[JJOVINAC@parmentieridf.fr](mailto:JJOVINAC@parmentieridf.fr)

### CALENDRIER DES SÉLECTIONS

**Voir sur notre site Internet**

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU V

Le Diplôme d'État d'Assistant Familial est un Diplôme de Niveau V délivré par le représentant de l'Etat dans la région au nom du Ministère des Solidarités et de la Santé

## La profession

**L'Assistant Familial** est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de dix-huit à vingt et un ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

**L'Assistant Familial** doit être titulaire d'un agrément délivré par le Président du Conseil Général de son département de résidence. En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'**Assistant Familial** est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

**Le travail de l'Assistant familial** s'inscrit dans un projet éducatif global qui nécessite un ensemble d'interventions psycho-socio-éducatives spécifique à chaque enfant, adolescent ou jeune majeur. L'assistant familial fait partie de l'équipe pluridisciplinaire d'accueil familial permanent et à ce titre participe aux réunions d'évaluation ou de synthèse sur la situation du ou des enfants accueillis.

*La formation de 240 h est obligatoire pour exercer la profession. Elle doit être effectuée dans un délai de 3 ans après le 1<sup>er</sup> contrat de travail. Cette obligation de formation ne concerne pas les Assistants Familiaux titulaires d'un diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Éducateur Spécialisé ou de Puéricultrice.*

## Les conditions d'accès

- Être en situation d'emploi d'**Assistant Familial agréé**.
- Avoir réalisé le **stage préparatoire de 60 h**.
- Avoir l'accord de l'employeur.
- La formation est initiée par l'employeur.

## La durée

### PARCOURS COMPLET

Il est de **240 h** répartis sur 22 mois

### PARCOURS PARTIEL

Il est construit de façon individualisée et en lien avec les personnes engagées soit dans un parcours de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) soit ayant déjà effectué une partie de la formation.

Consulter la rubrique VAE sur notre site internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

# Assistant familial

## La formation théorique (Arrêté du 14 mars 2006)

**240 HEURES** en centre de formation,  
réparties en 3 Domaines de Formation :

- DF1 :** Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140 h)
- DF2 :** Accompagnement éducatif de l'enfant (60 h)
- DF3 :** Communication professionnelle (40 h)

## L'évolution de carrière

La carrière d'Assistant familial peut évoluer :

- soit en variant les modes d'accueil (accueil continu, intermittent, relais, spécialisé, d'urgence),
- soit en passant de l'exercice en milieu familial à celui en structures,
- soit en choisissant la mobilité territoriale.

L'Assistant Familial diplômé peut aussi évoluer en s'orientant vers d'autres formations diplômantes de même niveau ou de niveau supérieur.

Le DEAF dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité nécessaire pour l'entrée en formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES). Néanmoins, il ne dispense pas de l'épreuve orale d'admission.

L'évolution est possible vers la formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familial (TISF) ou de Moniteur Educateur (ME).

## Nombre de places

25 places (agrément Région du 14 décembre 2018).

### TARIFS

#### FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION :

voir sur notre site Internet

### LIEU DE FORMATION

#### Etablissement de FONTAINEBLEAU

49 Avenue F. ROOSEVELT  
77210 AVON

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

La pré-inscription s'effectue sur notre site internet :

[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

### CONTACT

#### Responsable de Formation

Marie-Pierre PANCRAZI

01 78 49 60 90

[irts77fontainebleau@parmentieridf.fr](mailto:irts77fontainebleau@parmentieridf.fr)

# Assistant de soins en gérontologie

A destination des professionnels de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

La formation Assistant de soins en gérontologie est préconisée dans le cadre de la mesure 20 du plan Alzheimer 2008-2012.

*(Conforme à l'arrêté du 23 juin 2010).*

Elle est sanctionnée par une Attestation de Formation.

Concerne les titulaires des diplômes suivants :

**DEAS - DPAS OU DEAMP**

## La profession

**L'assistant de soins en gérontologie** intervient auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques.

**L'assistant de soins en gérontologie** assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude, tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

**L'assistant de soins en gérontologie** participe à la mise en oeuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui. Il réalise les soins d'hygiène et de confort adaptés ; accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie, participe à l'organisation de la vie quotidienne et à la réhabilitation et la stimulation des capacités.

## Une formation reconnue

- Un programme conforme aux textes réglementaires : <http://www.plan-alzheimer.gouv.fr/mesure-no20.html>
- L'évaluation des compétences du participant est effectuée tout au long de la formation.
- Une attestation est remise à l'issue de la formation pour les personnes qui auront suivi l'ensemble des heures de formation.

## Les conditions d'accès

Être titulaire d'un DEAMP, DEAES ou DEAS et être en situation d'intervention auprès du public cible, en établissement ou à domicile.

## La durée

La formation d'assistant de soins en gérontologie est d'une durée de 140 heures réparties en 20 jours de formation. Elle s'effectue par regroupements de 2 à 4 jours, avec une amplitude maximum de 12 mois.

## Nombre de participants

**15 PERSONNES**

# Assistant de soins en gérontologie

## La formation

### UNE FORMATION ADAPTEE AUX PROFESSIONNELS

Une alternance qui favorise les retours d'expériences et valorise la pratique professionnelle.

#### L'approche est interactive et participative alternant :

- de l'analyse des pratiques intégrée à la démarche cognitive,
- des études de cas concrets favorisant les pratiques réflexives sur des situations réelles,
- des activités d'acquisition de connaissances et de construction d'outils opérationnels.

### UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

La formation d'assistant de soins en gérontologie est répartie sur 20 jours de formation, elle s'effectue par regroupement de 2 jours par quinzaine pour un total de 140 heures.

Afin d'apporter des outils et des repères éthiques contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants, la formation s'appuie sur **l'expertise d'une équipe de professionnels d'une grande diversité**. Cette équipe est mobilisée dans des objectifs communs : **une approche bientraitante**, une attention particulière au **respect de la personne et de ses besoins** pour **une prise en charge adaptée et individualisée** éclairée d'**une culture de l'éthique professionnelle**.

La professionnalisation des équipes et des structures est un enjeu majeur, notamment pour les SSIAD, et les EHPAD concernés par la mise en place des dispositifs : ESA, PASA, UHR, UCC.

### FORMATION DE 140 HEURES en centre de formation, ayant pour objectif de :

Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.

Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.

Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues...

Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.

Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.

#### Devis sur demande.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

##### Paris - SECRÉTARIAT

01 73 79 52 01

FC@parmentieridf.fr

##### Responsable de Formation

Françoise MILLE

01 73 79 52 56

FMILLE@parmentieridf.fr

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU IV

Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur est un Diplôme de Niveau IV délivré conjointement par les Ministères de l'Emploi, de l'Éducation Nationale, de la Justice, et de la Jeunesse et des Sports.

(Décret du 15 mai 2007).

## La profession

**Le Moniteur Éducateur** participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques, psychiques ou des troubles du comportement.

Il peut également intervenir auprès de ces mêmes publics en vue de leur insertion sociale.

**Le Moniteur Éducateur** intervient principalement, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective et individuelle des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

## Les conditions d'accès

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

**Une épreuve écrite d'admissibilité** destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite.

Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité pour les titulaires d'un Baccalauréat, d'un titre ou diplôme au moins de Niveau IV, d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du BAC, d'un BEATEP spécialité activité sociale et vie locale, d'un BPJEPS animation sociale, du DE AVS ou mention complémentaire aide à domicile, du DE AF, du DE AMP (CAFAMP), du DE TISF ainsi que les lauréats de l'Institut du service civique, les titulaires du BEP CSS, du DE AS, du Titre ADVF et du titre TMS.

**Une épreuve orale d'admission** dont un entretien individuel de motivation destiné à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

### Informations complémentaires :

- L'admission est valable 1 an (sous conditions).
- Avoir un niveau de culture générale équivalent au Brevet des Collèges.
- Une expérience éducative est vivement conseillée.
- Pour les candidats à une formation en situation d'emploi : avoir l'engagement écrit de l'employeur pour entreprendre cette formation dans le cadre d'une Convention Collective du secteur de l'Éducation Spécialisée.

**Pour les conditions d'accès par la VAE consultez notre site Internet.**

## La durée

**Une formation professionnelle en deux ans** en Formation Initiale, en Situation d'Emploi (dont Contrat de Professionnalisation) ou en Contrat d'apprentissage.

## Les allègements de formation

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme.

## Nombre de places

	<b>16</b>	(Formation Initiale)
<b>PARIS :</b>	<b>14</b>	(Situation d'emploi...)
	<b>10</b>	(Contrat de Professionnalisation ou Contrat d'apprentissage)
	<b>16</b>	(Formation Initiale)
<b>MELUN :</b>	<b>24</b>	(Situation d'emploi, Contrat de Professionnalisation,...)

# Moniteur éducateur

## La formation théorique

**950 HEURES** en centre de formation, réparties en 4 Domaines de Formation :

- DF1 :** Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h).
- DF2 :** Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h).
- DF3 :** Travail en équipe pluri-professionnelle (125 h).
- DF4 :** Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h).

Consultez le projet pédagogique sur notre site internet.

## La formation pratique

**980 HEURES** soit 28 semaines :

- 2 ou 3 stages qui doivent être effectués dans le champ de l'Action Éducative et Sociale.

### Etablissement de Paris :

14 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 14 semaines en 2<sup>ème</sup> année.

### Etablissement de Melun :

16 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 12 semaines en 2<sup>ème</sup> année.

- Les stages ont pour fonction d'enrichir et de dynamiser les connaissances théoriques en les confrontant à la réalité. Ils doivent, aussi permettre de conceptualiser les différentes pratiques professionnelles rencontrées sur le terrain, dans une diversité d'approche.
- Pour les étudiants en situation d'emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat Emploi Avenir, un seul stage de 8 semaines sera à effectuer hors employeur durant les deux années de formation.

## Évolution du parcours de formation

Possibilité après l'obtention du DE de se présenter aux épreuves de sélection pour la formation d'Éducateur Spécialisé.

En cas de réussite aux épreuves d'admission, possibilité d'obtenir un allègement du temps de formation après avis de la commission pédagogique.

## Les statuts et possibilité de prises en charge financières

### Voie classique / Statut Étudiant

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

### Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Vous êtes demandeur d'emploi : renseignez-vous auprès de votre pôle emploi pour étudier une éventuelle prise en charge.
- Vous pouvez bénéficier d'un CPF de Transition Professionnelle.
- Vous êtes Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière : vous pouvez bénéficier d'un financement par le biais du plan de formation de l'employeur.

### Contrat en alternance :

Vous souhaitez un Contrat de professionnalisation, un Contrat d'apprentissage ou si un employeur est d'accord pour vous accueillir.

### Devis téléchargeable sur notre site Internet.

TARIFS	
<b>FRAIS DE SÉLECTION :</b> Ecrit 50 € - Oral 60 €	
INSCRIPTIONS	
<b>OUVERTURE :</b> dès septembre	
Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : <a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a>	
Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.	
VOS CONTACTS	
ADMISSION	PÉDAGOGIE
<b>Service admission Paris</b> 01 73 79 51 15 <a href="mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr">ADMISSION75@parmentieridf.fr</a>	<b>Paris</b> <b>Responsable de Formation</b> Abigaël BERAUD 01 73 79 52 49 <a href="mailto:ABERAUD@parmentieridf.fr">ABERAUD@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Nadia KHALSI 01 73 79 51 20 <a href="mailto:NKHALSI@parmentieridf.fr">NKHALSI@parmentieridf.fr</a>
<b>Service admission Melun</b> 01 78 49 60 10 <a href="mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr">ADMISSION77@parmentieridf.fr</a>	<b>Melun</b> <b>Responsable de Formation</b> Joëlle DELACÔTE 01 78 49 60 42 <a href="mailto:JDELACOTE@parmentieridf.fr">JDELACOTE@parmentieridf.fr</a>

# Technicien de l'intervention sociale et familiale

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU IV

Le Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale classé Niveau IV est délivré par la DRJSCS au nom du Ministère chargé des Affaires Sociales.

(Décret du 1<sup>er</sup> mars 2006).

## La profession

**Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** est un travailleur social qui intervient auprès de familles, de personnes isolées ou de personnes handicapées, pour favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement.

**Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** réalise à partir des activités de la vie quotidienne (cadre de vie, alimentation, santé, gestion des ressources,...) des actions de prévention, d'accompagnement social vers l'insertion, de soutien à la parentalité, de médiation. Il peut être amené, en équipe, à participer ou à animer des projets collectifs.

**Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale** exerce sur le lieu habituel de vie, au domicile des personnes aidées, ou en établissement : centre d'hébergement, centre maternel, centre d'accueil d'urgence, structures œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance.

## Les conditions d'accès

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

**Une épreuve écrite d'admissibilité** d'une durée de 2 heures (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite).

**Dispense de l'épreuve écrite pour les titulaires d'un diplôme au moins de Niveau IV (BAC) et du DEME.**

**Une épreuve orale d'admission** d'une durée de 30 minutes (motivations et aptitudes relationnelles, adhésion au projet pédagogique de l'établissement disponible sur notre site Internet).

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.**

**Pour les conditions d'accès par la VAE : Consultez notre site Internet, rubrique VAE.**

**Information complémentaire :**

**L'admission est valable 1 an (sous conditions).**

## La durée

**Une formation professionnelle en dix huit mois** en formation Initiale ou en Situation d'Emploi (dont Contrat de Professionnalisation).

## Les allègements de formation

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation (contacter le responsable de formation) au vu des certificats ou diplômes possédés par le candidat.

Des dispenses de domaines de compétences peuvent être accordées par la DRJSCS au vu des diplômes possédés par le candidat (contacter le secrétariat).

## Nombre de places

<b>PARIS/MELUN :</b>	<b>18</b>	(Formation initiale)
	<b>32</b>	(En alternance)



# Technicien de l'intervention sociale et familiale

## La formation théorique

**950 HEURES** en centre de formation, réparties en six Domaines de Formation :

<b>DF1 :</b>	Conduite du projet d'aide à la personne	(270 h)
<b>DF2 :</b>	Communication professionnelle et travail en réseau	(100 h)
<b>DF3 :</b>	Réalisation des actes de la vie quotidienne	(150 h)
<b>DF4 :</b>	Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne	(150 h)
<b>DF5 :</b>	Contribution au développement de la dynamique familiale	(150 h)
<b>DF6 :</b>	Accompagnement social vers l'insertion	(130 h)

## La formation pratique

**1 155 HEURES** soit 33 semaines de stage :

2 stages en première année,  
2 stages en deuxième année.

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

### Voie classique / Statut Étudiant

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

### Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

#### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage (sous condition d'une inscription effective 6 mois avant l'entrée en formation).

### Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Bénéficiaire d'un CPF de Transition Professionnelle. **Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.**
- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière.
- Bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation.

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

TARIFS	
FRAIS DE SÉLECTION : Ecrit 50 € - Oral 60 €	
INSCRIPTIONS	
OUVERTURE : en novembre Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : <a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a> Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.	
VOS CONTACTS	
ADMISSION	PÉDAGOGIE
<b>Service admission Paris</b> 01 73 79 51 15 <a href="mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr">ADMISSION75@parmentieridf.fr</a>	<b>Paris</b> <b>Responsable de Formation</b> Isabelle PATOU 01 73 79 51 74 <a href="mailto:ICHAREYREPATOU@parmentieridf.fr">ICHAREYREPATOU@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Marilyne LASSADE 01 73 79 51 70 <a href="mailto:MLASSADE@parmentieridf.fr">MLASSADE@parmentieridf.fr</a>
<b>Service admission Melun</b> 01 78 49 60 10 <a href="mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr">ADMISSION77@parmentieridf.fr</a>	<b>Melun</b> <b>Responsable de Formation</b> Joëlle DELACÔTE 01 78 49 60 42 <a href="mailto:JDELACOTE@parmentieridf.fr">JDELACOTE@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Nadia MUGNIER 01 78 49 60 05 <a href="mailto:NMUGNIER@parmentieridf.fr">NMUGNIER@parmentieridf.fr</a>

# Éducateur de jeunes enfants

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants est un Diplôme de niveau II délivré au nom du Ministère des Solidarités et de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

## La profession

Au sein du secteur socio-éducatif, l'**EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS** est un professionnel du travail social et de l'éducation.

Ses missions consistent à accueillir et accompagner des jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Il s'engage dans la prévention, l'éducation et la coordination de ses actions en lien avec les différents partenaires.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle, il intervient pour des actions individuelles et collectives et peut coordonner des initiatives internes à l'établissement. Il développe des coopérations dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

L'EJE travaille dans tous les milieux d'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueil, jardins d'enfants, ludothèques, LAEP, services hospitaliers, Etablissements sanitaires, foyers et pouponnières, classes passerelles...) et peut exercer les fonctions de direction de certains établissements (EAJE de 40 places maximum, halte-garderie, crèches parentales, relais assistantes maternelles...)

## Les conditions d'accès :

### Remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup,
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation,
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV,
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.61365 du Code de l'Éducation.

## L'inscription :

### Selon votre statut :

- sur Parcoursup  
ou
- sur notre site internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)  
et
- satisfaire aux épreuves orales de sélection

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

**Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).**

Une expérience d'au moins 1 mois est vivement conseillée auprès d'enfants de moins de six ans (crèche, halte-garderie, colonies de vacances).

## La durée

Une formation professionnelle en 3 ans en Formation initiale ou situation d'emploi.

## Les allègements de formation

Ils sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole prévisionnel) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site internet.

## Nombre de places

<b>PARIS :</b>	<b>57</b>	(Formation Initiale)
	<b>10</b>	(Autre)
<b>MELUN :</b>	<b>20</b>	(Formation Initiale)
	<b>5</b>	(Autre)

# Éducateur de jeunes enfants

## La formation

### La formation théorique :

#### 1500 H EN CENTRE DE FORMATION

- DF1 :** Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h)
- DF2 :** Action éducative en direction du jeune enfant (500 h)
- DF3 :** Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h)
- DF4 :** Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

## La formation pratique

### La formation pratique :

#### 2100 H

#### sur les terrains professionnels ou 15 mois (4 stages)

- 1 stage de 8 semaines (**obligatoire en 1<sup>ère</sup> année**)
- 2 stages de 8 semaines (répartis entre la fin de 1<sup>ère</sup> année et le début de 2<sup>ème</sup> année)
- 1 stage de 36 semaines (réalisé sur deux années de formation)

## L'évolution de carrière

### Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

### Voie classique

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

### Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

#### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

### Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière.

Depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «**maintien de salaire**» pendant leur congé formation.

#### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION :** Oral 90 €

#### INSCRIPTIONS

**OUVERTURE :** en septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet :

[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

#### VOS CONTACTS

##### ADMISSION

#### Service admission Paris

01 73 79 51 15

[ADMISSION75@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr)

#### Service admission Melun

01 78 49 60 10

[ADMISSION77@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr)

##### PÉDAGOGIE

#### Paris

#### Responsable de Formation

Martine GOMAS

01 73 79 51 43

[MGOMAS@parmentieridf.fr](mailto:MGOMAS@parmentieridf.fr)

#### Secrétaire pédagogique

Françoise ADDAMO

01 73 79 51 61

[FADDAMO@parmentieridf.fr](mailto:FADDAMO@parmentieridf.fr)

#### Melun

#### Responsable de Formation

Eve-Marie DE LA SALLE

01 78 49 60 03

[EMDELASALLE@parmentieridf.fr](mailto:EMDELASALLE@parmentieridf.fr)

#### Secrétaire pédagogique

Aurélien MULARD

01 78 49 60 09

[AMULARD@parmentieridf.fr](mailto:AMULARD@parmentieridf.fr)

# Éducateur spécialisé

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé est un Diplôme de Niveau II délivré conjointement par les Ministères de l'Emploi, de l'Éducation Nationale, de la Justice, et de la Jeunesse et des Sports.

(Décret du 3 novembre 2005).

## La profession

**L'Éducateur Spécialisé**, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en oeuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

**L'Éducateur Spécialisé**, intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

## Les conditions d'accès :

### Remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup,
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation,
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV,
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

## L'inscription :

### Selon votre statut :

- sur Parcoursup  
ou
- sur notre site internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)  
et
- satisfaire aux épreuves orales de sélection

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

**Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).**

## La durée

**Une formation professionnelle en trois ans** en Formation Initiale ou en Situation d'emploi.

## Les allègements de formation

Les allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme. **Pour les conditions d'accès par la VAE consultez notre site Internet.**

## Nombre de places

	<b>97</b>	(Formation Initiale)
<b>PARIS :</b>	<b>20</b>	(Situation d'emploi)
	<b>25</b>	(Contrat d'apprentissage)
	<b>42</b>	(Formation Initiale)
<b>MELUN :</b>	<b>15</b>	(Situation d'emploi)
	<b>20</b>	(Contrat d'apprentissage)

# Éducateur spécialisé

## La formation théorique

**1 450 HEURES** en centre de formation, réparties en 4 Domaines de Formation :

<b>DF1 :</b>	Accompagnement social et éducatif spécialisé	(500 h)
<b>DF2 :</b>	Conception et conduite de projet éducatif spécialisé	(400 h)
<b>DF3 :</b>	Communication professionnelle en travail social	(300 h)
<b>DF4 :</b>	Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles, et interinstitutionnelles	(250 h)

## La formation pratique

**2 100 HEURES** 15 mois de stage :  
3 ou 4 stages d'une durée de 2 à 6 mois (soit de 280 h à 924 h).

- Les stages doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention (Arrêté du 22 août 2018, relatif au diplôme d'éducateur spécialisé).
- Un des stages peut-être effectué dans une structure recevant du public en hébergement.
- Les candidats en situation d'emploi d'éducateur spécialisé doivent effectuer 2 stages d'une durée minimale de 8 semaines (280 h) chacun hors structure employeur auprès d'un public différent.

**Obligation de réaliser un de ces stages en Île de France.**

## L'évolution de carrière

**Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :**

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

### Voie classique

Formation financée par le Conseil régional d'Ile-de-France.

### Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

#### Auprès de Pôle Emploi

- Allocation chômage.

### Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :

- Bénéficiaire d'un CPF de Transition Professionnelle. Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.
- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière. Depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «maintien de salaire» pendant leur congé formation.
- Un devis de formation sera établi à votre employeur. Salarié en C.D.I dans la fonction d'Éducateur Spécialisé. Financement sur le plan de formation de l'employeur.

### Contrat en alternance :

- Bénéficiaire d'un Contrat d'Apprentissage. Démarches à effectuer auprès de l'ADAFORSS des Métiers du Social et Médico-social.

**Courriel : [contact@adaforss.fr](mailto:contact@adaforss.fr)**

**01 45 61 17 89**

**Site : [www.adaforss.fr](http://www.adaforss.fr)**

#### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION :** Oral 90 €

#### INSCRIPTIONS

**OUVERTURE :** en septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

#### VOS CONTACTS

##### ADMISSION

#### Service admission Paris

01 73 79 51 16

[ADMISSION75@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr)

#### Service admission Melun

01 78 49 60 10

[ADMISSION77@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr)

##### PÉDAGOGIE

#### Paris

#### Responsable de Formation

Berkène DIKKI

01 73 79 51 24

[BDIKKI@parmentieridf.fr](mailto:BDIKKI@parmentieridf.fr)

#### Secrétaire pédagogique

Jean BUCHANAN

01 73 79 51 31

[JBUCHANAN@parmentieridf.fr](mailto:JBUCHANAN@parmentieridf.fr)

#### Melun

#### Responsable de Formation

Julien PREVOT

01 78 49 60 33

[JPREVOT@parmentieridf.fr](mailto:JPREVOT@parmentieridf.fr)

#### Secrétaire pédagogique

Fatiha VIGNOT

01 78 49 60 14

[FVIGNOT@parmentieridf.fr](mailto:FVIGNOT@parmentieridf.fr)

# Assistant de service social

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le Diplôme d'État d'Assistant de Service Social est un Diplôme de Niveau II délivré au nom du Ministère chargé des Affaires Sociales par le préfet de région.

(Décret du 11 juin 2004).

## La profession

**L'Assistant de Service Social** exerce dans le cadre d'une mission de protection de l'enfant ou de l'adulte et agit avec les personnes, les groupes pour améliorer leurs conditions de vie ou restaurer leur autonomie.

Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Il est force de propositions pour la conception des politiques sociales, les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie.

**L'Assistant de Service Social** exerce dans les services sociaux des Fonctions Publiques : État (Administrations, Éducation Nationale, Justice...); Hospitalière (Hôpitaux); Territoriale (Conseils Généraux, Communes...); Les Organismes de Protection Sociale : CAF, Caisse d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole; Les Associations et les Services Ressources Humaines des Entreprises...

## Les conditions d'accès :

### Remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- être éligible à Parcoursup,
- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation,
- avoir **du Diplôme d'accès aux études universitaires** (DAEU) ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation,
- ou **d'un Diplôme de Niveau IV du Secteur de l'Action Sociale** ou Paramédical.

## L'inscription :

### Selon votre statut :

- sur Parcoursup  
ou
- sur notre site internet : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)  
et
- satisfaire aux épreuves orales de sélection

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

**Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).**

## La durée

**Une formation professionnelle en trois ans** en Formation Initiale, en Formation Continue que le candidat relève de Pôle Emploi ou d'un employeur ou d'un CPF de Transition Professionnelle.

## Nombre de places

**PARIS : 49** (Formation Initiale)  
**MELUN : 25** (Formation Initiale)

# Assistant de service social

## La formation théorique

**1 740 HEURES** en centre de formation

La formation est articulée en 4 Domaines de Formation

- Intervention professionnelle en travail social (650 h)
- Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 h)
- Communication professionnelle en travail social (248 h)
- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 h)

## La formation pratique

**1 820 HEURES**

**1<sup>ère</sup> année**

1 stage de 8 semaines

**2<sup>ème</sup> année**

1 stage de 22 semaines

**3<sup>ème</sup> année**

1 stage de 22 semaines

## L'évolution de carrière

**Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :**

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

**Voie classique**

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

**Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

**Auprès de Pôle Emploi**

- Allocation chômage.

**Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

- Agents de l'État, des Collectivités Territoriales et de la Fonction Publique Hospitalière.

Depuis la loi de décentralisation du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les règles de financement de la formation professionnelle excluent toute participation des Conseils Régionaux pour les personnels en «**maintien de salaire**» pendant leur congé formation.

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

TARIFS	
FRAIS DE SÉLECTION : Oral 90 €	
INSCRIPTIONS	
OUVERTURE : en septembre Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet : <a href="http://www.irtsparisidf.asso.fr">www.irtsparisidf.asso.fr</a> Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.	
VOS CONTACTS	
ADMISSION	PÉDAGOGIE
<b>Service admission Paris</b> 01 73 79 51 13 <a href="mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr">ADMISSION75@parmentieridf.fr</a>	<b>Paris</b> <b>Responsable de Formation</b> Matthieu GUILBERT 01 73 79 51 47 <a href="mailto:MGUILBERT@parmentieridf.fr">MGUILBERT@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Léna BIENKOWSKI 01 73 79 51 50 <a href="mailto:LBIENKOWSKI@parmentieridf.fr">LBIENKOWSKI@parmentieridf.fr</a>
<b>Service admission Melun</b> 01 78 49 60 10 <a href="mailto:ADMISSION77@parmentieridf.fr">ADMISSION77@parmentieridf.fr</a>	<b>Melun</b> <b>Responsable de Formation</b> Anne-Françoise CONORTON 01 78 49 60 32 <a href="mailto:AFCONORTON@parmentieridf.fr">AFCONORTON@parmentieridf.fr</a> <b>Secrétaire pédagogique</b> Nadia MUGNIER 01 78 49 60 05 <a href="mailto:NMUGNIER@parmentieridf.fr">NMUGNIER@parmentieridf.fr</a>



# Conseiller en économie sociale familiale

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU II

Le Diplôme de Conseiller en Économie Sociale Familiale est un Diplôme de Niveau III délivré conjointement au nom du Ministère chargé des Affaires Sociales et du Ministère de l'Éducation Nationale.

(Arrêté et Décret du 01/09/09).

## La profession

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé...

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans des problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes, compétences qui vont leur permettre d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

**Le Conseiller en Économie Sociale Familiale** intervient de façon individuelle ou collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluri-disciplinaires et pluri-institutionnelles.

Il exerce dans diverses institutions telles que les collectivités territoriales, les CAF, les services d'aide à domicile, les associations, etc.

## Les conditions d'accès

### ÊTRE TITULAIRE

(lors de l'entrée en formation) de l'un des diplômes suivants :

- BTS en Économie Sociale Familiale,
- Validation partielle VAE,
- Validation partielle du DE CESF.

### SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION ORALE

1 oral d'admission destiné à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement (disponible sur notre site Internet).

**Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet.**

## La durée

De septembre à octobre (épreuves au Diplôme de juin à octobre), en Formation Initiale, en Situation d'Emploi, en Contrat d'Apprentissage ou en Contrat de Professionnalisation.

## Nombre de places

**PARIS :** 26 (Formation Initiale)  
20 (Contrat en alternance)



# Conseiller en économie sociale familiale

## La formation théorique

**540 HEURES**

La formation est articulée en 4 Domaines de Compétences :

- DC1 c :** Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140 h)
- DC2 ab :** Intervention sociale (250 h)
- DC3 :** Communication professionnelle + Projet LVE (60 h)
- DC4 b :** Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles (90 h)

Consultez le projet pédagogique sur notre site internet.

## La formation pratique

**560 HEURES**

Auprès d'un CESF diplômé sur 1 ou 2 site(s) qualifiant(s).

## L'évolution de carrière

Orientation vers des formations supérieures ou d'encadrement :

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

## Les statuts et possibilités de prises en charge financières

**Voie classique**

Formation financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

**Voie classique / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

**Auprès de Pôle Emploi**

- Allocation chômage.

**Situation de maintien de salaire / Statut Stagiaire de la Formation Professionnelle :**

- Salarié en C.D.I. dans la fonction de C.E.S.F. Financement sur le plan de formation de l'employeur.
- CPF de Transition Professionnelle.

**Contrat en alternance :**

- Bénéficiaire d'un Contrat d'Apprentissage. Démarches à effectuer auprès de l'ADAFORSS.

**Courriel : [contact@adafors.fr](mailto:contact@adafors.fr)**

**01 45 61 17 89**

**Site : [www.adafors.fr](http://www.adafors.fr)**

- Bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation

**Un devis de formation sera établi à votre employeur.**

### TARIFS

**FRAIS DE DOSSIER : 35 €**

### INSCRIPTIONS

**OUVERTURE :** en septembre

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur notre site Internet :

**[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)**

Pour la procédure détaillée, consultez le règlement d'admission sur notre site Internet.

### VOS CONTACTS

#### ADMISSION

**Service admission Paris**

01 73 79 51 15

[ADMISSION75@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr)

#### PÉDAGOGIE

**Paris**

**Responsable de Formation**

Dalila MECHAHEB

01 73 79 51 62

[DMECHAHEB@parmentieridf.fr](mailto:DMECHAHEB@parmentieridf.fr)

**Secrétaire pédagogique**

Corinne CHENAIL

01 73 79 51 32

[CCHENAIL@parmentieridf.fr](mailto:CCHENAIL@parmentieridf.fr)

# Prépa aux sélections des écoles du social

Une Prépa aux épreuves d'admission des formations de **niveau II et IV**

## La Prépa

La Prépa forme à l'ensemble des épreuves de sélection des formations de niveau II et IV dans les différents centres de formation. Elle prépare ainsi à l'accès aux formations suivantes :

- Moniteur Éducateur.
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.
- Assistant de Service Social.
- Conseiller en Économie Sociale et Familiale.
- Éducateur Spécialisé.
- Éducateur de Jeunes Enfants.

Le secteur éducatif et social est un domaine professionnel exigeant sur les plans humain et professionnel. Il demande à la fois motivation, maturité, éthique et engagement personnel. Cette formation permet aux personnes qui souhaitent s'engager dans ce secteur :

- d'affiner leur projet de formation et leur projet professionnel,
- de vérifier la pertinence et la faisabilité de leur projet,
- d'identifier et de valoriser leurs acquis antérieurs, qu'ils soient scolaires, personnels ou professionnels.

L'objectif est de rendre perceptible certaines aptitudes et qualités des stagiaires, en lien avec les attendus des épreuves pour l'entrée dans les centres de formation :

- aptitude à la communication écrite et orale,
- ouverture d'esprit, curiosité,
- maturité personnelle,
- capacités d'analyse.

## Le public

**Toutes les personnes intéressées par les professions sociales et socio-éducatives, sans condition de diplôme ou d'âge et quel que soit leur statut (étudiant, demandeur d'emploi ou salarié).**

## Le déroulement de la formation

La Prépa s'effectue selon une alternance entre des périodes de regroupement en centre de formation et des périodes de découverte professionnelle sur un ou plusieurs terrains de stage :

- 25 journées de formation à l'IRTS au total, soit 150 heures.
- 6 semaines de stage(s) (2x3 semaines).

Chaque année, 2 sessions différentes accueillent les stagiaires. Les effectifs de chaque session sont limités - 12 à 20 personnes afin de garantir de bonnes conditions pédagogiques. Une session dure environ deux à trois mois (voir les dates précises de chaque session sur le site de l'IRTS) ; elle débute par une demi-journée d'accueil et se termine par une journée de bilan.

# Prépa aux sélections des écoles du social

## Une pédagogie par alternance

### 5 MODULES DE FORMATION ET 2 PÉRIODES DE STAGE

**MODULE 1 :** Préparation aux écrits de sélection pour les candidats de niveau IV

**MODULE 2 :** Connaissance des métiers et formations du social

**MODULE 3 :** Préparation à l'entretien individuel

**MODULE 4 :** Préparation aux épreuves orales de groupe

**MODULE 5 :** Accompagnement à la recherche de stage

### MODULE 1

Ce module vise à travailler sur la lecture attentive, la production d'idées et l'élaboration d'un plan structuré.

Cet aspect d'autoformation est accompagné et suivi par l'IRTS Paris Ile-de-France. Il se concrétise par six entraînements, dont trois réalisés au centre de formation, qui donneront lieu à une correction personnalisée (analyse des écrits en sous-groupes).

### MODULE 2, 3 ET 4

Ces modules ont pour objectif commun de travailler :

- l'approfondissement de la connaissance des publics et des réalités professionnelles,
- la clarification du projet personnel, professionnel et de formation,
- la préparation aux épreuves orales individuelles et de groupe.

Ils articulent des modalités pédagogiques différentes et complémentaires : comptes-rendus de stage oraux et écrits, mises en situation, discussions de groupe, travaux en petits groupes, recherches, exposés, jeux et exercices non verbaux, etc.

### MODULE 5

Ce module se propose d'accompagner les stagiaires à rechercher un stage pratique. L'accent est mis sur les ateliers techniques, la préparation d'enquêtes-métiers, l'optimisation des outils de candidature (CV, lettre de motivation...) et la valorisation des aptitudes et/ou compétences.

La découverte du milieu professionnel et d'une population en difficulté aide à confirmer l'orientation mais aussi à identifier la place de la formation pratique dans les formations en travail social et socio-éducatif.

En outre, cette expérience de terrain est un atout pour les épreuves d'admission car elle permet de mettre en exergue une connaissance concrète du métier choisi.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

### LES TARIFS SE DÉCLINENT SELON TROIS FORMULES :

**Formule 1 :** avec l'ensemble des modules.

**Formule 2 :** avec l'ensemble des modules, plus un module de « préparation aux écrits » pour les candidats n'ayant pas le bac ou titre équivalent.

**Formule 3 :** sans le module 2 ou 5.

Contactez Mme ESTAY, en charge de La Prépa :  
pestay@parmentieridf.fr - 01 73 79 51 18

<b>FORMULE 1</b>	1400 € €
<b>FORMULE 2</b>	1400 € €
<b>FORMULE 3</b>	1040 € €

Ces tarifs ne comprennent pas les 40 € de frais de dossiers.

Un abattement de 20% est possible dès lors qu'il s'agit d'un financement individuel.  
Contactez le 01 73 79 51 00 et demandez le Bureau de la Vie Scolaire.

**Les stagiaires de La Prépa seront exonérés des frais d'inscription à la sélection (Cette condition n'est possible qu'une fois et ne peut être renouvelée) .**

Si un financement personnel n'est pas envisageable, différentes modalités ou aides de financement sont possibles :

#### Pour les jeunes, une aide au financement par :

- les Missions locales,
- Pôle Emploi.

Sur les conditions d'attribution (âge, ressources, projet), renseignez-vous directement auprès de ces organismes.

#### Pour les salariés :

- une prise en charge complète par un OPCO dans le cadre du plan de formation,
- une prise en charge partielle dans le cadre d'un CPF (Compte Personnel de Formation = ex-DIF).

Renseignez-vous auprès de votre employeur.

## INSCRIPTIONS

**LES PRÉ-INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET** d'avril à octobre.  
[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

## VOS CONTACTS

### Paris

#### En charge de la Prépa

Paulina ESTAY  
01 73 79 51 18  
PESTAY@parmentieridf.fr

#### Secrétaire pédagogique

Lucienne TRANQUILLE  
01 73 79 52 05  
PREPA.PEDAGOGIE@parmentieridf.fr

# CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement  
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale.

## UN CERTIFICAT D'APTITUDE DE NIVEAU II

Le CAFERUIS atteste des compétences professionnelles pour exercer des fonctions de cadre dans les secteurs, social, médico-social et sanitaire. Il permet d'exercer comme cadre intermédiaire des établissements ou services du secteur associatif, des organismes de protection sociale de la fonction publique territoriale et hospitalière.

## Les fonctions et activités visées

Les professionnels responsables d'unités de travail assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service. Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations. Ils ont un rôle essentiel pour la mise en oeuvre des réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau, garant du respect de leurs droits et favorisent une réflexion éthique au sein de leur unité de travail.

## Les activités

- Pilotage de l'action
- Encadrement d'équipes et de professionnels
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service
- Communication interne et externe
- Participation au projet institutionnel
- Partenariat et travail en réseau

## Les conditions d'admission et les modalités d'inscription

- Sur dossier + évaluation de la candidature (un écrit et un entretien de motivation).
- Sur dossier seulement + un entretien pour les candidats ayant déjà validé un domaine de compétence par la VAE.

Le processus d'information et d'évaluation préalable à l'inscription en formation vise à engager mutuellement l'IRTS et le candidat sur les conditions raisonnables de réussite aux épreuves de certification.

Pour accéder à la formation les candidats doivent être titulaire soit :

- d'un diplôme de travail social, d'auxiliaire médicale de niveau III.€
- d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II.
- d'un diplôme correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale dont 6 mois dans une fonction d'encadrement.
- d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le détail des conditions d'admission figurent sur le site de l'IRTS Paris Ile-de-France [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

L'inscription aux épreuves d'admission s'effectue uniquement sur le site internet.

## Le déroulement

La formation au CAFERUIS se déroule en alternance sur 16 regroupements mensuels. Elle comporte 400 heures d'enseignement théorique et 210 heures de formation pratique (stages) selon les allègements accordés.

La formation est construite de manière modulaire afin de la rendre accessible à différents profils de candidats, notamment ceux qui viennent dans le cadre de la VAE.

Chaque regroupement mensuel est programmé sur une moyenne de 4 à 5 jours. Le travail personnel (ainsi que le temps d'examen) n'est pas inclus dans le temps de formation.

### La formation pratique :

420 ou 210 heures auprès d'un ou deux sites qualifiants : l'organisation de la formation pratique s'organise en fonction du projet du stagiaire dès le 1<sup>er</sup> semestre.

# CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement  
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale.

## Les objectifs

- Acquérir les connaissances et techniques de base nécessaires aux différentes fonctions.
- Développer les postures relationnelles et éthiques nécessaires à l'exercice de ces fonctions.
- Expérimenter les différentes fonctions de cadre.
- Construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel.
- Réussir les épreuves de certification du diplôme.

## Le contenu

### UF1

La conception et la conduite de projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel. L'évaluation et le développement de la qualité.

### UF2

Le développement d'une expertise sectorielle, la construction d'un diagnostic approprié à un territoire, un secteur d'intervention, à une catégorie de public. Le droit des usagers et les politiques sociales. Les problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.

### UF3

Le management d'équipe, la communication, le partenariat et le travail en réseau. La sociologie des organisations.

### UF4

La gestion administrative (droit du travail et organisation du travail) et la gestion budgétaire. L'entrée en formation est conditionnée à la conclusion préalable d'une convention de formation.

## Le financement (sur convention)

- Budget des établissements
- Plan de formation
- Financement personnel (permet de bénéficier d'un abattement de 20%)
- CPF de Transition Professionnelle

### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION :** 95 €

### TARIF DE LA FORMATION :

Parcours complet	7668 €
DF1	1862 € €
DF2	3074 € €
DF3	2101 € €
DF4	1215 € €

### VOS CONTACTS

#### ADMISSION

#### PÉDAGOGIE

#### Service admission Paris

01 73 79 51 13  
ADMISSION75@parmentieridf.fr

#### Paris

#### Responsable de Formation

Eric KLONOWSKI  
01 73 79 51 85  
EKLONOWSKI@parmentieridf.fr

#### Secrétaire pédagogique

Anne-Lise LAIGLE  
01 73 79 51 81  
ALLAIGLE@parmentieridf.fr

#### Service admission Melun

01 78 49 60 10  
ADMISSION77@parmentieridf.fr

#### Melun

#### Responsable de Formation

Eric KLONOWSKI  
01 73 79 51 85  
EKLONOWSKI@parmentieridf.fr

#### Secrétaire pédagogique

Aurélien MULARD  
01 78 49 60 09  
AMULARD@parmentieridf.fr

# CAFDES

Certificat d'Aptitude aux  
Fonctions de Directeur  
d'Etablissement ou de  
Service d'Intervention Sociale

# MASTER 2

Intervention et développement  
social - option : Gestion  
des établissements et  
services médico-sociaux

« **A la rentrée de juin 2020**, l'IRTS Paris Ile-de-France propose en partenariat avec L'Université Paris XII Val de Marne un cursus intégré CAFDES/MASTER 2 : Intervention et développement social Option Gestion des Etablissements et services médico-sociaux, offrant aux candidats une double diplomation. Une plus-value pour les stagiaires qui bénéficieront de la professionnalisation et de la labellisation du CAFDES et des apports de savoirs académiques des innovations sociales de l'Université. »

La formation préparant au CAFDES est une formation supérieure de niveau I. La pédagogie de l'alternance du CAFDES dote les professionnels d'outils au service du développement des compétences de direction. Elle impulse les conditions d'une professionnalité et d'une mobilité évolutive, dans le respect et l'exigence éthique des modèles managériaux. Elle mobilise les cadres dans un processus d'innovation, de travail en réseau dans le travail social, médico-social, sanitaire et de l'économie sociale et solidaire.

## Le public

Directeurs(trices) d'établissement ou de service dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

- Titulaires d'un diplôme national de niveau 1 ou 2..
- Directeur d'ESMS en poste.
- Professionnels paramédicaux ou sociaux, cadres expérimentés de niveau 3.
- Personnes ayant validé une partie du diplôme CAFDES par la VAE.

## Les fonctions et activités visées

- Direction stratégique de pôles, d'établissements, ou de services.€
- Développement et conduite d'un projet d'établissement ou de service à visée opérationnelle et stratégique.
- Développement des partenariats nationaux et européens.
- Management complexe et pilotage d'établissements.
- Gestion économique, financière et logistique.
- Contribution à l'évaluation des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale.

## Les objectifs pédagogiques

- Acquérir les savoirs théoriques et expérimentiels, méthodes et techniques indispensables à l'exercice des fonctions de direction.
- Objectiver, questionner les compétences et postures directionnelles.
- Développer des compétences relationnelles et éthiques relatives à l'exercice de la profession
- Construire son propre style de management en lien avec les équipes pluriprofessionnelles et les publics accompagnés.
- Réussir les épreuves de certification et valider le diplôme.

## LA MENTION EUROPE

La mention Europe propose une ouverture sur d'autres pratiques professionnelles de l'environnement social des pays de la communauté européenne et confronte les stagiaires à une diversité de réponses apportées aux personnes accompagnées.

Elle introduit les politiques sociales dans une dimension européenne. Les stagiaires directeurs effectuent un stage d'une durée de 35 heures dans un établissement social ou médico-social d'un pays européen de leur choix.

## Le contenu de la formation

La formation CAFDES est composée de 4 domaines de formation (DF).

### DF1 : Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

- Exigence éthique, prise de risques et responsabilités du directeur.
- Pilotage et méthodologie de projet sur les territoires.
- Développement de la démarche qualité et des outils d'évaluation.
- Conception d'innovations sociales et de stratégies de communication.

### DF2 : Management et gestion des ressources humaines

- Droit Droit du travail et législation sociale.
- Modèles de management et implication personnelle des cadres de direction.
- Gestion des ressources humaines, de la systémie à la complexité.

### DF3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service

- Gestion budgétaire et comptable.
- Gestion logistique, immobilière et patrimoniale.
- Gestion économique et analyse financière.

### DF4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

- Politiques sociales en France et en Europe.
- Expertise de l'intervention, diagnostic partagé et préconisations.
- Anglais, lexique professionnel et préparation stage européen.

## 5 STAGES PROFESSIONNELS DONT UN EN EUROPE



# CAFDES

Certificat d'Aptitude aux  
Fonctions de Directeur  
d'Etablissement ou de  
Service d'Intervention Sociale

# MASTER 2

Intervention et développement  
social - option : Gestion  
des établissements et  
services médico-sociaux

Diplôme délivré par le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique (EHESP) au nom de l'Etat (décret n°2007-577 du 19 avril 2007 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

**L'inscription au CAFDES nécessite l'admission aux épreuves de sélection, elle est conditionnée à la conclusion préalable d'une convention de formation pluriannuelle.**

## Les conditions d'admission et modalités d'inscription

Les conditions d'admission et règlementaires de dispense et d'allègement figurent sur notre site Internet.

L'inscription aux épreuves d'admission s'effectue exclusivement sur notre site : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

## Durée de la formation

- Le parcours de formation théorique intégral est d'une durée de 700 h.
- Le parcours de formation pratique est d'une durée de 510 h.

Les parcours partiels sont aménagés au regard des allègements et dispenses légaux (titulaires de DEIS, CAFERUIS, post VAE CAFDES). Des allègements de stages sont étudiés au regard des trajectoires professionnelles des candidats pour les cadres de direction et les chefs de service titulaires d'un CAFERUIS. (DF1 et DF4).

## Le déroulement

Le parcours CAFDES / MASTER 2 complet s'effectue en 24 regroupements mensuels d'une semaine sur une amplitude globale de 28 mois. Il nécessite un travail personnel d'une durée variable en fonction des modules et des domaines de formation. Envisager un investissement personnel au moins équivalent au temps de formation.

## Les modalités pédagogiques

Le cursus propose des modalités adaptées aux besoins des stagiaires en présentiel et à distance de manière évolutive. Une plateforme numérique E-campus est mise à disposition des stagiaires directeurs, elle facilite la lisibilité et l'attractivité du programme CAFDES / MASTER 2.

Des modalités d'intervention variées : cours, conférence-débat, séminaire, travaux dirigés et entraînement aux épreuves de contrôle continu et certifications.

## Effectifs des promotions

- 15 stagiaires minimum à 50 stagiaires maximum.

## Evaluation et certification

- La formation est sanctionnée par un contrôle continu, l'évaluation des stages et les certifications.  
Le CAFDES est délivré par l'EHESP au titre de l'état.  
Le MASTER 2 est délivré par l'université Paris XII Val de Marne au titre de l'Etat.

### TARIFS

#### FRAIS DE SÉLECTION :

Concours :	330 €
Pour les dispensés de l'écrit :	170 €

#### TARIFS DE LA FORMATION GLOBALE :

Financement employeur :	15 800 € *
Financement personnel :	12 640 € *

\*Pour un financement personnel, vous bénéficiez d'un abattement de 20 %.

Vous pouvez également bénéficier d'un prêt étudiant à taux 0 auprès de notre partenaire le Crédit Mutuel. Toutes les informations sur notre site : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

### VOS CONTACTS

#### ADMISSION

**Service admission Paris**  
01 73 79 51 13  
[ADMISSION75@parmentieridf.fr](mailto:ADMISSION75@parmentieridf.fr)

#### PÉDAGOGIE

##### Paris

**Responsable de Formation**  
Corinne PAQUIN-CORREGGIO  
01 73 79 51 82

[CPAQUINCORREGGIO@parmentieridf.fr](mailto:CPAQUINCORREGGIO@parmentieridf.fr)

##### Secrétaire pédagogique

Christelle BADRI  
01 73 79 51 80

[CBADRI@parmentieridf.fr](mailto:CBADRI@parmentieridf.fr)

# Préparation à la sélection CAFDES

## 4 MODULES

Les 4 modules constituent un parcours complet et cohérent de préparation.

Les épreuves de sélection préalables à l'admission à la formation CAFDES sont communes à l'ensemble des centres de formation.

Le parcours intégral de la Prépa CAFDES propose des conditions optimales de réussite à la sélection CAFDES et prépare le projet de formation CAFDES en amont.

### L'épreuve écrite d'admission

Une épreuve écrite de culture générale qui exige un commentaire de texte sur un sujet d'actualité. Une composition de trois heures dans laquelle le candidat traite les idées maîtresses d'un article de presse et montre comment elles s'inscrivent dans le contexte politique et social actuel. Le candidat doit présenter la problématique posée par le texte et exposer sa position de manière structurée et argumentée.

Les candidats justifiant d'un diplôme National de niveau 1 sont dispensés de l'épreuve écrite d'admission. Ce diplôme doit correspondre au moins à 5 années d'études supérieures ou inscrit au RNCP (arrêté du 5 juin 2007 article 3. Al 4.).

### L'épreuve orale d'admission

Une épreuve orale devant un jury de sélection, le candidat expose ses motivations et analyse sa trajectoire professionnelle au regard de son projet de formation CAFDES. L'entretien dure 30 minutes, il porte sur la note synthétique de 4 à 6 pages rédigée au préalable par le candidat. Le candidat doit démontrer la pertinence de son positionnement professionnel et expliciter comment il envisage d'incarner la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale (arrêté du 05 juin 2007 art 3. al.3.).



# Préparation à la sélection CAFDES

**Parcours Complet : 4 modules au tarif de 1750 € € Dans le cadre d'un financement personnel abattement de 20%**

## ACTUALITÉ DES POLITIQUES SOCIALES

### Objectifs

- Introduction aux grands dossiers de l'actualité des politiques sociales.
- Identifier les ressources documentaires utiles sur cette actualité.

### Contenu

- Politiques publiques : historique et actualité, constitution de dossiers.

## DÉCOUVERTE DE LA FONCTION DE DIRECTION

### Objectifs

- Découvrir la fonction de Direction d'un établissement social, sanitaire et médico-social.

### Contenu

#### JOUR 1

- Analyse du référentiel et des enjeux de la fonction de direction à partir des champs de l'intervention sociale (EHPAD, ESAT, CHRS, IMP, MECS...).
- Dresser un état des lieux du secteur social, sanitaire et médico-social.

#### JOUR 2

- Analyse du rapport au pouvoir, à l'autorité du Directeur à partir des recommandations de l'HAS et de l'ANAP. Préparation de l'enquête de terrain.

## PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSION

### Objectifs

- Se préparer et s'entraîner à l'épreuve écrite d'admission au CAFDES.

### Contenu

- Méthodologie de l'écrit : note de synthèse et commentaire critique référencé aux questions de société.
- Appropriation des techniques de l'écrit en étroite corrélation avec l'intégration des connaissances de l'actualité des politiques sociales.
- Conseils et corrections individualisés.

## PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

### Objectifs

- Se préparer et s'entraîner à l'épreuve orale d'admission au CAFDES.

### Contenu

- Ce module prépare à la rédaction de la note écrite de 4 à 6 pages, à déposer avec le dossier d'inscription.
- Méthodologie de l'oral : du parcours au projet de formation.
- Mises en situations interactives.
- Expression verbale et non verbale.

TARIF
Tarif du Module 1 : 175 € €
PUBLIC
Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve écrite d'admission du CAFDES
TAILLE DES GROUPES
25 maximum
INTER : PARIS 10 <sup>ème</sup>
DURÉE : 1 jour - 7 heures

TARIF
Tarif du Module 2 : 350 € €
PUBLIC
Candidat aux épreuves d'admission CAFDES connaissant peu ou pas le secteur social et médico social
TAILLE DES GROUPES
25 maximum

TARIF
Tarif du Module 3 : 700 € €
PUBLIC
Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve écrite d'admission du CAFDES
TAILLE DES GROUPES
15 maximum

TARIF
Tarif du Module 4 : 525 € €
PUBLIC
Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve orale d'admission du CAFDES
TAILLE DES GROUPES
15 maximum

### VOS CONTACTS

#### INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions s'effectuent exclusivement sur internet  
[www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)

#### Paris

#### Responsable de Formation

Corinne PAQUIN-CORREGGIO 01 73 79 51 82  
 CPAQUINCORREGGIO@parmentieridf.fr

#### PÉDAGOGIE

#### Secrétaire pédagogique

Christelle BADRI 01 73 79 51 80  
 CBADRI@parmentieridf.fr

## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU I

L'IRTS Paris Ile-de-France propose un dispositif de formation DEIS en partenariat avec IRIS Formation et en concomitance avec le Master 2 «Recherche en Travail social» du CNAM Paris.

Les transformations sociales, la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociales et à l'action sociale et médico-sociale, les exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux besoins des usagers, la prise en compte du contexte européen impliquent pour les organisations des besoins de compétences accrus, sur des profils métissés de cadres développeurs et managers, positionnés sur les fonctions d'expertise-conseil, de conception et développement de projets et d'évaluation, nécessitant une mobilisation transversale des ressources humaines.

## Le public

### Conditions d'entrée en DEIS :

- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles,
- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I,
- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- Être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,

- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un rience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale,
- Appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

## Les objectifs

- Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires aux différentes fonctions, €
- Savoir construire un positionnement professionnel adapté en fonction du contenu et de la configuration des postes sur lesquels débouche le DEIS : directeur technique rattaché à une direction générale, chargé de mission ou conseiller technique interne à une association ou à une collectivité territoriale, consultant externe, animateur de réseau, etc,
- Être porteur de réflexion distanciée et d'innovation, dans une perspective d'aide à la décision éclairée des instances politiques et stratégiques, réussir les épreuves de certification du DEIS et du Master 2.

## La durée

**893 HEURES** sur 2 ans.

**718 h de formation théorique**

**175 h d'étude de terrain**

**dont 38 h 30 d'accompagnement méthodologique**

Sessions mensuelles de 5 jours consécutifs à l'IRTS Paris Ile-de-France de septembre à juillet ; 11 jeudis d'octobre à juin en 1<sup>ère</sup> année et 1 journée hebdomadaire au 4<sup>ème</sup> semestres dans le cadre du Master 2.

## Le contenu

**DF1 :** Production de connaissances

**DF2 :** Conception et conduite d'actions

**DC3 :** Communication et ressources humaines

La formation comporte de la formation ouverte et à distance (FOAD).

NB : Pour les titulaires du DSTS, du CAFERUIS et du CAFDES des allègements et des dispenses réglementaires sont prévus.

## Les évaluations et validations

- Épreuve Étude de terrain collective (DC2)
- Rédaction d'un article (DC3)
- Mémoire de recherche DEIS (DC1)
- Mémoire de recherche Master 2

### TARIFS

**FRAIS DE SÉLECTION : 95 €**

13 500 € pour un parcours complet (inscription en Master 2 comprise)

8 690 € pour un parcours post-CAFERUIS  
(inscription en Master 2 comprise)

1 000 € pour un parcours post-DSTS

### DATE

**RENTRÉE :** 16 septembre 2019

Lieux principaux de la formation :

**IRTS Paris Ile-de-France, CNAM Paris et IRIS formation**

### VOS CONTACTS

#### ADMISSION

**Service admission Paris**

01 73 79 51 13

ADMISSION75@parmentieridf.fr

#### PÉDAGOGIE

**Paris**

**Responsable de Formation**

Aude BESSMANN

01 73 79 51 83

ABESSMANN@parmentieridf.fr

**Secrétaire pédagogique**

Marilyne LASSADE

01 73 79 51 70

MLASSADE@parmentieridf.fr

# L'IRTS vous prépare aux diplômes...

## Niveau V

Accompagnant Educatif et Social (AES)  
Aide-Soignant (AS)  
Assistant Familial (AF)

## Niveau IV

Moniteur Educateur (ME)  
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

## Niveau II

Educateur de Jeunes Enfants (EJE)  
Educateur Spécialisé (ES)  
Assistant de Service Social (ASS)  
Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF)  
CAFERUIS

## Niveau I

CAFDES  
DEIS  
Doctorat Travail Social (partenariat université  
ISCTE-IUL de Lisbonne, Portugal)

## ...et c'est aussi :

- Les Prépas
- Accompagnement VAE
- Mobilité professionnelle, Bilan de compétences
- Formation Continue
- Assistants de Soins en Gériatrie
- Unité de Formation par l'Apprentissage (UFA)
- Institut de Formation pour les Aides-Soignants (IFAS)
- Recherche en Travail social
- Les Presses de Parmentier
- Pédagogie numérique
- Partenariats Internationaux (Portugal, Liban, Suisse, Chili...)
- ERASMUS+ (mobilité des étudiants et des formateurs)
- Centre de Ressources Documentaires (CRD)
- Association des anciens élèves : Alumni Parmentier

Un réseau employeurs avec plus de 2 500 associations  
et établissements partenaires.

# www.irtsparisidf.asso.fr

IRTS Paris Ile-de-France  
Etablissement de Paris  
145, avenue Parmentier  
75010 PARIS  
01 73 79 51 00

IRTS Paris Ile-de-France  
Etablissement de Melun  
8 bis, rue Eugène Gonon  
77000 MELUN  
01 78 49 60 00

IRTS Paris Ile-de-France  
Antenne de Fontainebleau  
49, avenue Franklin Roosevelt  
77210 AVON  
01 78 49 60 90



Organisme gestionnaire :

AFRIS Paris Parmentier - 145, avenue Parmentier - 75010 PARIS - 01 73 79 51 00

Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 3 novembre 1987 sous le numéro 87/3848  
Siret : 349 972 638 000 10 - APE : 8542 Z - N° d'activité : 11 75 13 819 75

Avec le soutien de



Adhérent

**UNAFORIS**  
Union Nationale des Acteurs de Formation  
et de Recherche en Intervention Sociale

Membre du

